

NEWSLETTER THÉMATIQUE N°7

Février 2022

La généralisation du CVE est en cours

Après une phase pilote concluante, la Direction de la santé et l'Agence eSanté ont entamé la généralisation du CVE (Carnet de Vaccination Électronique). Celle-ci se déroule en plusieurs étapes. La première, actuellement en cours, concerne les pédiatres qui exercent en milieu libéral. La deuxième, qui vient de commencer, s'étend à tous les autres médecins vaccinateurs, dont les médecins généralistes. Quant à la dernière étape, elle impliquera ceux qui exercent dans les établissements hospitaliers.

**En quoi consiste le CVE
et quels sont ses avantages?**

Le CVE est un outil digital qui permet de centraliser les données de vaccination du patient jusqu'alors écrites sur la carte de vaccination (carte jaune).

Le patient peut consulter son CVE à tout moment et n'importe où - via son compte eSanté - sur www.esante.lu, ou via la nouvelle application mobile "myDSP" disponible dans le courant du mois de février 2022 - sur l'App Store ou Google Play.

Les professionnels de la santé que le patient autorise peuvent également y accéder afin d'y consulter l'historique et le statut vaccinal.

Le CVE est-il compatible avec le DSP?

Effectivement, il est compatible. Ainsi, les données

vaccinales enregistrées dans le CVE peuvent être automatiquement déposées dans le DSP (Dossier de Soins Partagé).

Pour cela, un consentement explicite de la part du patient est nécessaire. Ce consentement peut être donné au médecin à la création du CVE ou bien par le patient lui-même dans son espace personnel de son CVE.

Vous souhaitez plus d'informations? Contactez notre Helpdesk par téléphone au (+352) 27 12 50 18 33 ou par email à l'adresse helpdesk@esante.lu.

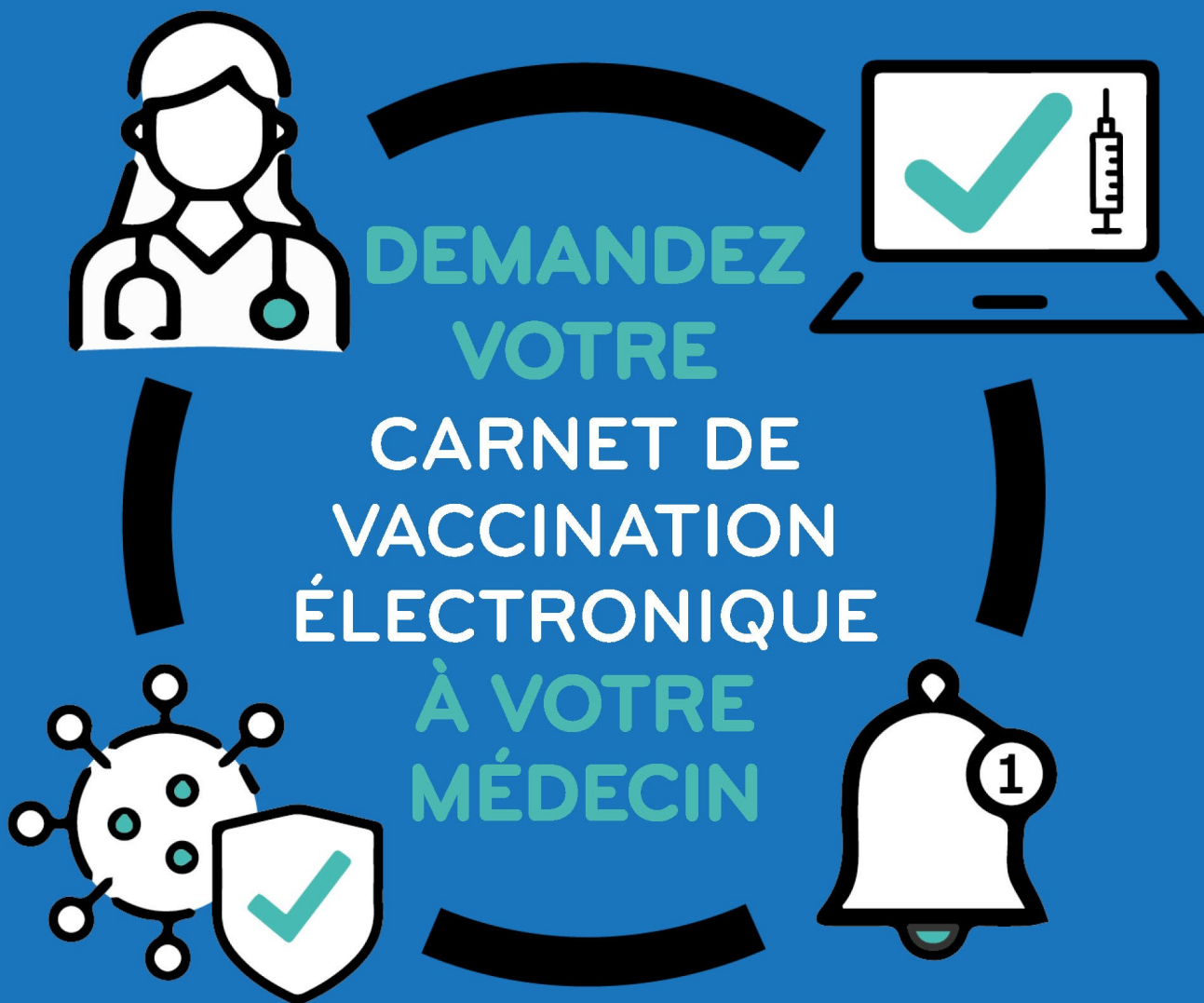
LES FONCTIONNALITÉS DU CVE**POUR LE PATIENT:**

- Consultation de son historique et de son statut vaccinaux*
- Envoi de notifications de ses rappels vaccinaux (par sms ou email)
- À chaque vaccination envoi automatique du CVE dans le DSP (après consentement explicite)
- Bilingue: FR-ANG

POUR LE PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ:

- Saisie simplifiée du vaccin administré
- Consultation de l'historique et statut vaccinaux des patients*
- Système d'aide à la décision vaccinale (selon les recommandations nationales)
- Gestion de stock des vaccins facilitée

*L'historique vaccinal avant l'ouverture de votre CVE n'est pas automatiquement repris



- UN CARNET DE VACCINATION DÉMATÉRIALISÉ
- DES RECOMMANDATIONS PERSONNALISÉES
- DES NOTIFICATIONS DE RAPPEL VACCINAL
- UN SERVICE EN LIGNE SÉCURISÉ
- UN CARNET PARTAGÉ AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

DES QUESTIONS?
CONTACTEZ NOTRE HELPDESK
TEL.: (+352) 27 12 50 18 33

PLUS D'INFOS?
SCANNEZ CE CODE QR

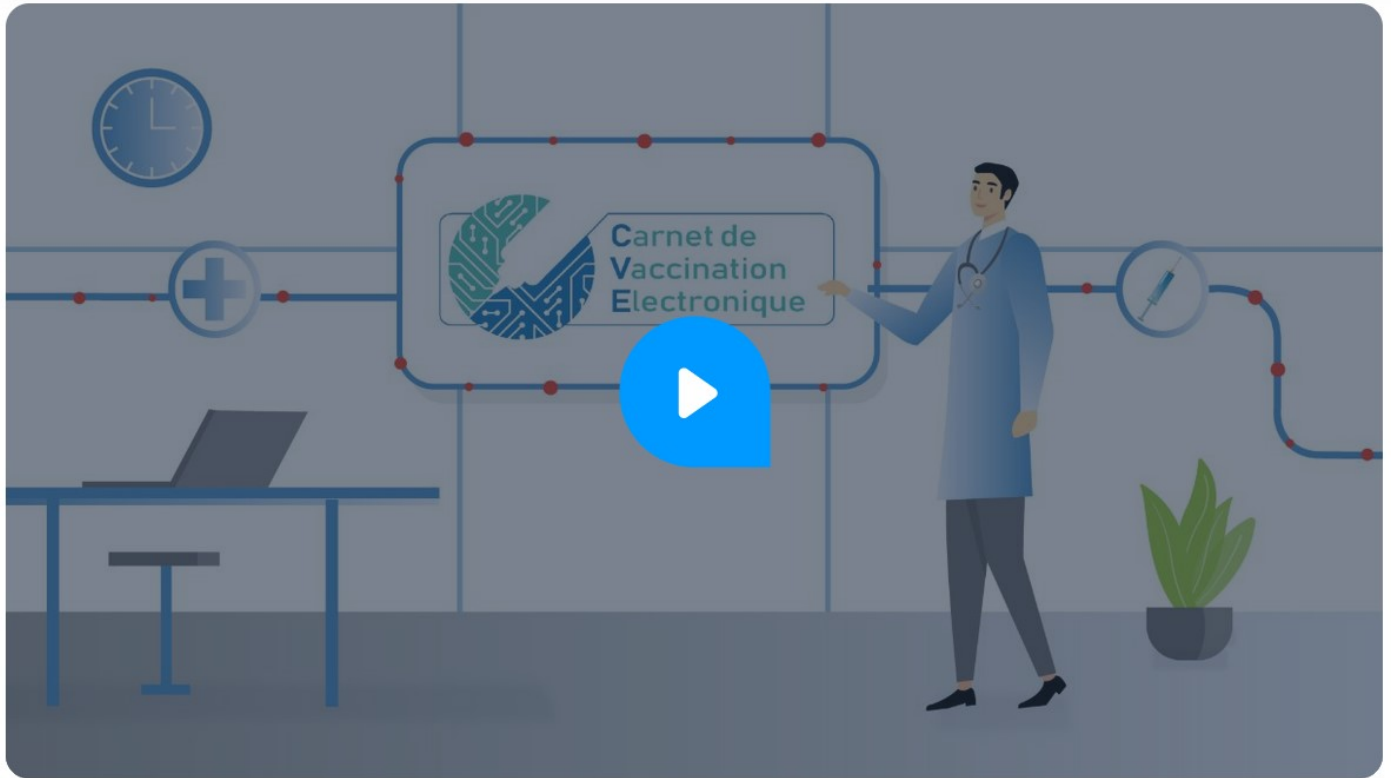


Nouvelle animation sur le CVE

Cette nouvelle animation destinée à tout public présente le CVE, ses avantages du côté des patients et des professionnels de la santé, mais aussi deux cas d'usage qui démontrent son utilité au quotidien.

Elle a été présentée en avant-première lors d'un lunchtalk, organisé par l'Agence et la Direction de la santé, avec les pédiatres.

[Cliquez ci-dessous](#) pour visionner l'animation.



Nouveau dépliant sur le CVE

Dans le cadre de la généralisation du CVE, des dépliants en langue française, allemande et anglaise sont à disposition dans les salles d'attente des différents cabinets médicaux du Grand-Duché de Luxembourg. Ces dépliants reprennent toutes les informations essentielles sur ce nouvel outil digital de la santé.

Pour télécharger le dépliant, [CLIQUEZ ICI](#).

Plus d'informations sur le CVE?



- ▶ FAQ patient
- ▶ FAQ professionnel
- ▶ Guide patient
- ▶ Guide professionnel



UN CARNET
DE VACCINATION
ÉLECTRONIQUE
POUR TOUS



POURQUOI ?
COMMENT ?